

Nantes, le 27 janvier 2012



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vote du Budget 2012 et adoption de l'engagement régional pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations

Session les 26 et 27 janvier 2012 à l'Hôtel de Région à Nantes

Le Conseil régional des Pays de la Loire s'est réuni en séance plénière les jeudi 26 et vendredi 27 janvier 2012 pour voter son Budget primitif (BP) pour 2012 ainsi qu'un engagement régional pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations.

Ce nouveau budget, qui s'élève à 1,387 milliard d'€, traduit les priorités régionales :

- une gestion budgétaire rigoureuse (saluée notamment par l'Agence Standard&Poor's qui vient d'attribuer une nouvelle fois un double AA avec perspective positive à long terme)
- Au service d'une politique ambitieuse, permettant la poursuite à un niveau très élevé des investissements (527 M€) orientés prioritairement sur l'économie, l'innovation et l'emploi d'une part, et les solidarités d'autre part.

« *La Région des Pays de la Loire reste mobilisée et déterminée pour garantir un retour à une croissance régionale forte et durable, soutenir l'emploi et préparer les métiers de demain mais aussi renforcer l'attractivité, le dynamisme et la cohésion du territoire régional* » explique Jacques Auxiette, son président.

Dans un contexte économique et financier très incertain, le budget primitif 2012 montre, au-delà d'une gestion saine et rigoureuse, que la Région assume ses responsabilités : **agir avec une grande réactivité pour soutenir l'économie, l'emploi, lutter contre toutes les formes de discriminations et pour une plus grande cohésion qu'elle soit sociale, territoriale.**

Pour une croissance régionale forte et durable

Le budget 2012 en bref = 1387,6 M€

① Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation	162,4 M€
② Stratégie européenne, internationale et coopérations interrégionales	13,5 M€
③ Emploi, formation prof., métiers de demain	125,5 M€
④ Solidarités, santé, égalité des droits	99 M€
⑤ Infrastructures, transports et déplacements	206,5 M€
⑥ Aménagement du territoire et environnement	80,9 M€
⑦ Culture, Sports, Jeunesse et Education Populaire	44 M€
⑧ Education et Apprentissage	427 M€
⑨ Charges générales*	229 M€

(*dont gestion de la dette et charges du personnel)

Les recettes : 1 387,6 M€

▪ Concours de l'Etat	418 M€
▪ Recettes de compensations	243,7 M€
▪ Fiscalité indirecte	331,8 M€
▪ Emprunt	220 M€
▪ Autres	174,1 M€

5 projets inscrits dans le programme de la majorité régionale en 2010 et qui trouve aujourd'hui leur concrétisation dans ce budget illustrent tout particulièrement ces 2 axes éco-emploi-innovation et solidarité : la concrétisation d'une Banque régionale d'investissement au service de l'emploi, le 1€ pour les trajets domiciles-travail dans le domaine des transports ferroviaires pour soutenir le pouvoir d'achat, un Pass santé sexuelle inclus dans le Pack Autonomie 15-30 version 2, une démarche originale pour atteindre l'objectif «3 x 30%» et enfin, l'engagement régional pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations

Au-delà de ces 5 sujets, dans chacune des commissions :

- le budget primitif 2012 marque la poursuite des **efforts en faveur de l'économie, de l'emploi, de la recherche et de l'innovation, avec une progression de + 35 %** par rapport au BP 2011. Il est la déclinaison financière concrète et réaliste du schéma régional de l'économie et de l'emploi durables, des nouvelles politiques régionales, ainsi que du plan de lutte contre la crise et d'accompagnement des mutations adopté en novembre dernier.
- **Dans le domaine de l'emploi, de la formation et des métiers de demain, avec 125 M€**, la Région choisit d'amplifier la **politique de continuité professionnelle** ainsi que les programmes d'actions autour de « l'amélioration des conditions de travail » et des « nouveaux parcours de réussite ».
- Le 2^{ème} volet important de ce budget concerne la **déclinaison de nouveaux droits et de nouvelles solidarités**. Ainsi 346,7 M€ sont consacrés à l'éducation et l'apprentissage (+ 3,1%) pour assurer et garantir l'égalité des chances dès la formation initiale mais aussi tout au long de la vie.

- **La Région agit directement en faveur des solidarités, du logement et de la santé, avec 99 M€ au BP 2012 (+ 10%).** Le **Pack 15-30** pour l'autonomie des jeunes sera renforcé à la rentrée 2012 (santé, logement, mobilité). Par ailleurs, en écho au schéma régional Formations, Santé, Social et Territoires, ce budget démontre l'intensification de la politique de promotion de santé de proximité, l'implication de la Région dans le « bien vieillir » via le **Gérontopôle Autonomie Longévité Pays de la Loire**, l'adoption d'un « **engagement régional pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations** » ainsi que le **lancement de l'Agenda 22 (Handicap)**.
- **La Région demeure aussi vigilante à l'accompagnement des territoires** pour garantir un développement harmonieux et équilibré. Les inscriptions pluriannuelles relatives à la politique action culturelle progresseront de + 5% permettant, notamment, la construction d'un plan d'aide et de soutien à la vie culturelle de proximité. 80,9 M€ seront consacrés au développement territorial et l'environnement.
- **Les infrastructures et les transports compteront sur 206,5 M€** pour le développement de l'offre ferroviaire de près de 200 000 km, 15 nouvelles circulations lancées, 103 arrêts supplémentaires, notamment. C'est aussi le **lancement du dispositif 1 € pour les trajets domicile-travail** ainsi qu'un soutien spécifique au **Grand Port maritime de Nantes Saint-Nazaire dans le cadre de la future implantation d'Alstom**.

18 M€ redéployés en 2012 grâce à la poursuite de la démarche de revisites des politiques. Cette somme s'ajoute aux économies déjà redéployées en 2011 (réorganisation de certains services ferroviaires comme le dispositif taxi TER, ajustement des financements de certaines structures comme les clubs sportifs de haut niveau) qui avaient généré 12 M€ d'économies redéployées.

Réduction de 5 % des frais de fonctionnement courant de l'Institution au BP 2012 : dans le prolongement des efforts entrepris depuis 2004 (réduction des coûts d'affranchissement, des fournitures de bureaux, des prestations d'entretien des espaces verts à l'hôtel de Région, ou encore le renforcement de la dématérialisation permettant entre 2004 et 2011 de diviser par deux le nombre de copies), les nouvelles mesures en 2012 permettront de générer près de 300 000€ d'économies: baisse de 16% du coût de nettoyage et d'entretien du campus régional, nouvelle baisse de 10% du budget des fournitures, de la sûreté, de la restauration ainsi que de la communication interne, remplacement fin 2012 des cartes de vœux papier par des cartes de vœux électroniques, etc....

Focus sur 5 projets du BP 2012

① Une Banque régionale d'investissement

Si l'innovation est la priorité pour construire l'activité et l'emploi de demain, le financement est le nerf de la guerre. Les PME-PMI peinent à accéder au crédit et la responsabilité de la Région, chef de file en matière économique, est d'agir en faveur de l'économie réelle. La Région défend l'idée d'une banque régionale d'investissement, sorte de circuit court de la finance par lequel ses ressources financent les emplois. La Région s'organise pour déployer une boîte à outils qui lui permet d'intervenir en fonction des besoins, qu'ils soient de nature défensive ou offensive, en s'assurant dans tous les cas que son intervention fait levier sur le financement des investisseurs privés ou des banques vers l'économie réelle. Concrètement, la région est aujourd'hui en capacité d'intervenir directement ou avec d'autres sur les marchés financiers, pour lever des fonds qui sont ensuite réinjectés dans l'économie. Il s'agit là du rôle traditionnel des banques, d'où l'idée de regrouper tous les dispositifs de collecte de fonds (dont le futur emprunt obligataire régional) et toutes les aides aux entreprises sous l'étiquette de « banque régionale ».

Dans l'optique de porter cette initiative de soutien massif à l'économie du territoire, la Région s'emploie à constituer une véritable banque régionale d'investissement articulant nouveaux moyens d'intervention propres et partenariats innovants avec les établissements financiers. Ses 2 axes d'intervention sont de :

1. permettre aux entreprises **d'accéder à des financements** (sous forme de garanties, de prêts régionaux – P2RI, PRDE ou d'avances remboursables)
2. contribuer au **renforcement des fonds propres des entreprises**, condition première bien souvent à leur développement dans un contexte de déficit de l'offre de capital investissement au niveau national et a fortiori au niveau régional au travers de fonds d'investissement ou de co-investissement.

Elle mobilisera pour ce faire une enveloppe pluriannuelle de 20 M€ pour 2012.

La Région a mis en place une véritable boîte à outils : un emprunt obligataire auprès des particuliers, un « schéma général de garantie », le fonds IDEE, la création du fonds de capital risque inter régional Grand Ouest Capital Amorçage, le fonds de capital « Pays de la Loire Solidaire », des avances remboursables sur plusieurs années de montants importants afin de les accompagner dans des nouveaux projets structurants,

« Projets industriels structurants, innovations technologiques de rupture, éco-projets, développement de l'économie sociale et solidaire, pêche durable, soutien aux collectifs de PME : la Région souhaite accélérer par son intervention financière de nombreux enjeux de mutation des entreprises. Pour ce faire, la collectivité régionale n'a de cesse d'enrichir sa boîte à outils et ses partenariats avec les acteurs financiers, constituant progressivement la panoplie propre à une véritable banque régionale d'investissement » explique Christophe Clergeau, 1^{er} vice-président en charge de l'économie et de l'innovation.

② Transports : le 1€ pour les trajets domiciles-travail

Pour participer à la construction d'un autre modèle de développement, solidaire et écologique, il est proposé, sur le réseau de transport régional, de plafonner à 1 € les trajets domicile-travail. Le coût final de l'abonnement de travail ne dépassera pas, pour l'abonné un coût de 45 € par mois, à compter de septembre 2012. Il s'agissait d'une des promesses du projet régional de 2010.

Exemple : un abonné de travail mensuel Nantes – Saint-Nazaire (64 km) paie actuellement son abonnement 111,30 € dont 55,65 € restent à sa charge après déduction de la prise en charge de 50 % de son employeur. Avec la mesure « 1 € », la Région lui remboursera en plus 10,65 € par mois, soit 127,80 € par an sur la base de 12 mois.

Sur l'ensemble du réseau régional, cette mesure devrait bénéficier à plus de 40 % des abonnés de travail, ceux effectuant des trajets de plus de 50 km, soit plus de 4 000 abonnés.

Le coût du dispositif est estimé à 600 000 € par année pleine. Pour 2012, le dispositif prendra effet à partir du mois de septembre.

③ Un Pass santé sexuelle inclus dans le Pack 15-30 pour l'autonomie des jeunes

Inclus dans la deuxième version du Pack 15-30 pour l'autonomie des jeunes, le pass prévention/contraception permettra aux jeunes d'assurer une plus grande responsabilité sur leur propre santé. Ce nouveau dispositif sera mis en place par la Région à la rentrée scolaire 2012 de manière concertée, avec l'ensemble des acteurs concernés, et notamment les associations de parents, l'objectif n'étant pas de se substituer aux responsabilités de ces derniers.

« A l'aune de ses compétences concernant les lycées, l'apprentissage, la formation professionnelle et les formations sanitaires et sociales, la Région a naturellement vocation à agir en faveur du public jeune, et souhaite leur donner les moyens d'être pleinement acteurs de leur santé » explique Chloé Le Bail, vice présidente de la Région en charge de la jeunesse.

Destiné aux lycéens et apprentis, ce Pass santé sexuelle donnera la possibilité aux jeunes, filles et garçons, fréquentant les établissements scolaires relevant de la compétence de la Région, de consulter de manière préventive un médecin qui pourra échanger avec eux sur leurs questions de santé, et le cas échéant leur prescrire un contraceptif et/ou des examens en laboratoire. La consultation, les examens biologiques et la délivrance du contraceptif en pharmacie seront anonymes et gratuits pour le jeune (absence d'avance de frais). Ce dispositif comprendra également un volet d'actions de promotion et d'éducation à la santé dans les lycées, centre de formations des apprentis (CFA) et maisons familiales rurales (MFR) afin de sensibiliser les jeunes sur les moyens de vivre une sexualité épanouie en se prémunissant des risques.

④ Energie : objectif « 3 x 30% » pour les politiques régionales

La Région des Pays de la Loire a choisi de mener une politique énergétique régionale afin de **contribuer aux réponses collectives qui sont élaborées à l'échelle globale**, notamment dans le cadre du futur Sommet de la Terre RIO + 20, et pour **faire émerger des solutions concrètes au plus près des réalités du territoire et des Ligériens**.

D'ores et déjà, la Région mène de nombreuses actions volontaristes en matière de sobriété, et de performance énergétique. Elle s'est notamment engagée dans une politique active d'économies d'énergie pour le logement des particuliers, et a intégré la sensibilisation des citoyens, des entreprises et des territoires à la maîtrise de l'énergie dans l'ensemble de ses politiques publiques.

Elle s'est par ailleurs fortement investie dans la mobilisation des différents acteurs ligériens susceptibles de **contribuer à l'émergence de la première filière française des énergies marines renouvelables**. A l'horizon 2015, l'ensemble des aides qui seront accordées par la Région au projet Technocampus Océan, à SEM REV, à la diversification de STX et des ses sous-traitants et à l'implantation d'un autre acteur majeur du secteur, intéressé par le développement sur le bassin nazairien d'infrastructures de production, d'assemblage et d'expérimentation d'éoliennes off shore dans le Grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire, porteront à 130 millions d'euros le soutien régional à la filière des énergies marines sur l'ensemble de la période. Loin de traduire l'exhaustivité des dispositifs régionaux développés depuis 2004, ces mesures montrent **qu'en Pays de la Loire, la transition énergétique est en marche tant du point de vue de l'évolution des comportements individuels que de la mutation du secteur industriel**.

En 2010, la Région des Pays de la Loire a souhaité poursuivre cette ambition en s'engageant, au-delà du cadre réglementaire européen, à réduire de **30 %** les consommations énergétiques, à augmenter de **30 %** la part des énergies renouvelables et à réduire de **30 %** les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020.

Pour mener à bien cette ambition, la Région ne peut agir seule et devra mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un objectif commun : **construire ensemble le modèle énergétique de demain**. C'est pourquoi dans le prolongement du débat sur l'énergie qu'elle a organisé en novembre 2011, la Région des Pays de la Loire a la volonté d'aller vers **de véritables Etats généraux de l'énergie, fin 2012, réunissant l'Etat, les collectivités, les acteurs économiques et les ligériens**.

La Région entend ainsi faire valoir que l'énergie doit être placée au cœur du débat démocratique et du contrôle des citoyens. En effet, derrière les choix énergétiques, se jouent les modes de vie d'une société. Ces Etats généraux conduiront à la définition d'objectifs et d'orientations partagés entre la Région et l'Etat dans le cadre d'un **Schéma régional climat air énergie (SRCAE)** dont les travaux d'élaboration ont été lancés en juin 2011, en application de la Loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II ».

« A côté des objectifs clairs qu'elle s'est fixée avec le 3 x 30 %, la Région fait le choix de la même transparence quant aux moyens qu'elle consacre à leur réalisation. C'est l'ambition de ce premier budget transversal consacré à l'énergie qui permettra de donner une meilleure visibilité sur ce que fait aujourd'hui la Région, dans la perspective des Etats généraux de l'Energie qui se tiendront en fin d'année » explique Emmanuelle Bouchaud, vice-présidente déléguée à l'énergie.

⑤ Adoption de l'engagement régional pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations

« Lorsque la légitimité à intervenir existe, lorsque le besoin d'agir s'impose, il est de la responsabilité de la Région de passer à l'action » explique Jacques Auxiette.

Le respect des droits de l'Homme est au cœur des cadres réglementaires, tant internationaux, européens que nationaux. Pourtant, la crise économique, environnementale et sociale a accentué les inégalités et les discriminations entre individus. Dans ce contexte, la Région a décidé de réaffirmer sa volonté d'œuvrer en faveur de l'égalité réelle entre tous les citoyens. Au-delà de son droit à agir en la matière la Région s'en est fait un devoir en cohérence avec les valeurs qu'elle porte : solidarité, ouverture, volonté et goût d'entreprendre, équilibre.

Résultat d'une démarche de concertation lancée en 2010, l'**Engagement régional pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations comprend plus de 70 mesures**. Le champ d'intervention potentiel en matière de discriminations et d'égalité étant vaste, la Région a choisi à la fois de veiller à l'effectivité du principe de non-discrimination dans les 18 critères définis par la loi, mais aussi d'**avoir une action volontariste dans un ensemble de domaines** qui touchent particulièrement les Ligériens tels que la **discrimination territoriale**.

Sensibilisation à la lutte contre les discriminations, promotion de la diversité et de la mixité, accueil de jeunes en situation de handicap, soutien à l'égalité hommes/femmes, conditionnalité « anti-discrimination » des aides aux entreprises, soutien aux services publics de proximité, aux services de santé, au logement social, à l'accessibilité technique et tarifaire des transports régionaux... représentent quelques unes des actions concrètes de cet engagement présenté au vote de l'assemblée ce 27 janvier 2012..

« **Le pacte républicain dans lequel est assurée l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction d'origine, de race ou de religion, ne doit pas être traduit uniquement au niveau national. Il prend également corps dans les actions impulsées par les territoires et les acteurs locaux.** » précise Frédéric BEATSE.

Des outils et des instances pour agir - Martine Buron, déléguée régionale aux droits

- **Création de la Coordination ligérienne de l'égalité (la « Clé »)** qui aura une fonction d'autorité pour lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité des droits. Cette instance régionale sera un **espace de réflexion et d'échanges s'appuyant sur une conférence régionale, un comité scientifique et des instances participatives existantes**.
- Nomination d'une **déléguée régionale** incarnant la démarche de lutte contre les discriminations : il s'agit de Martine Buron, ancienne conseillère régionale, ancien maire de Châteaubriant et députée européen, Présidente de la Maison de l'Europe de Nantes
- **Convention de partenariat emblématique entre la Région et le Défenseur des droits**, signature le 13 février 2012 avec Dominique Baudis
- Développement d'un **réseau régional** d'accès et de défense des droits

Prévenir les discriminations pour promouvoir le droit à toutes les réussites des jeunes en formation initiale

Par la transmission des savoirs, des connaissances et des valeurs, l'éducation contribue à l'apprentissage du vivre ensemble. Elle conduit à l'autonomie en forgeant l'esprit critique et la citoyenneté, dans l'école mais également en dehors des murs et du temps de l'école. **La Région veut permettre à chacun d'exercer sa citoyenneté, dans le respect de toutes les diversités et jouer pleinement son rôle, en étant un contributeur des réussites éducatives de tous les jeunes, sans exception.**

- **Promotion de la diversité et la mixité** dans les parcours de formation initiale et professionnels
- Action en faveur des jeunes lycéens, apprentis et étudiants **en situation de handicap**
- **Soutien des projets de poursuites d'études supérieures** pour des publics potentiellement discriminés

En 2011, la Région a soutenu **17 projets** de lutte contre les discriminations portés par les lycéens et apprentis
322 apprentis et plus de 1000 lycéens ont bénéficié d'une aide sociale en 2 ans
356 jeunes en situation de handicap bénéficient d'un accompagnement individuel dans le cursus scolaire

Actionner les leviers de la formation, de l'emploi et de l'entreprise pour lutter contre les discriminations et reconnaître la diversité des talents professionnels

L'emploi est la première cause des discriminations à l'aune des réclamations reçues auprès de la HALDE.

- Favoriser l'**égalité d'accès aux parcours de formation et professionnels**
- Intégrer la lutte contre les discriminations durant les temps de formation
- **Valoriser la diversité des talents** et des projets portés par les publics
- Encourager et accompagner les entreprises dans leur stratégie de promotion de l'égalité et de la diversité

En 5 ans, la Région a permis le développement de **1043 emplois tremplins** sur le territoire.
9 000 stagiaires en formation professionnelle dont les frais d'inscriptions sont pris en charge par la Région
En 2 ans (2009- 2010), **777 stagiaires parents isolés ou femmes enceintes seules**, ont été **soutenus par la Région**
1 502 personnes ont reçu une bourse pour suivre leurs études dans le secteur sanitaire et social en 2011
En 2010, la Région a pris en charge l'intégralité des frais d'inscription de **1 214 personnes** en formation d'aide soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier.

Défendre l'accès aux droits et aux services des femmes et des hommes en renforçant les solidarités, le lien social et la citoyenneté sur les territoires

Quand le besoin de se loger, celui de se soigner, de se déplacer aisément, voire de pratiquer une activité de loisirs, sportive ou culturelle rencontrent des freins systématiques, il convient de s'interroger sur les conditions d'accès aux services pour chaque citoyen. La Région défend l'idée que ces équipements doivent être au plus proche des habitants sans distinction, et répondre à leurs besoins quotidiens dans un esprit d'égalité d'accès entre les territoires urbains, périurbains et ruraux. La Région agit via la clause de compétence générale dans les secteurs de la **santé**, du **logement**, des **transports**, de la **culture**, des **sports** et des **loisirs**, de manière à rendre un service public adapté aux besoins des territoires.

- Lutter contre les discriminations et les **inégalités territoriales**
- Faire de la **santé un droit accessible à tous**
- Lever les freins d'accès au **droit au logement**
- **Etre mobile** et accéder à l'offre de transport sur le territoire
- Faire de la culture, des sports et des loisirs des secteurs accessibles pour tous
- Encourager et soutenir la lutte contre les discriminations à l'international

1^{er} février 2012 : signature des **1ers emplois solidarités**
66 structures ont été soutenues par la Région pour s'équiper de matériels sportifs adaptés aux situations de handicap
3 674 licenciés en situation de handicap (mental ou moteur) sont aidés par la Région pour la pratique d'un sport depuis 2009
484 jeunes auprès desquels la Région s'est directement porté caution via la Pass logement depuis 2009
22 maisons de santé construites depuis 2007
En 2011, la Région a participé à la construction et à la réhabilitation de **293 logements sociaux** et aidé au réaménagement de **25 quartiers prioritaires**
13 400 demandeurs d'emplois ont bénéficié depuis janvier 2010 de 75% de prise en charge de leurs déplacements par la Région grâce à la carte ACTI.

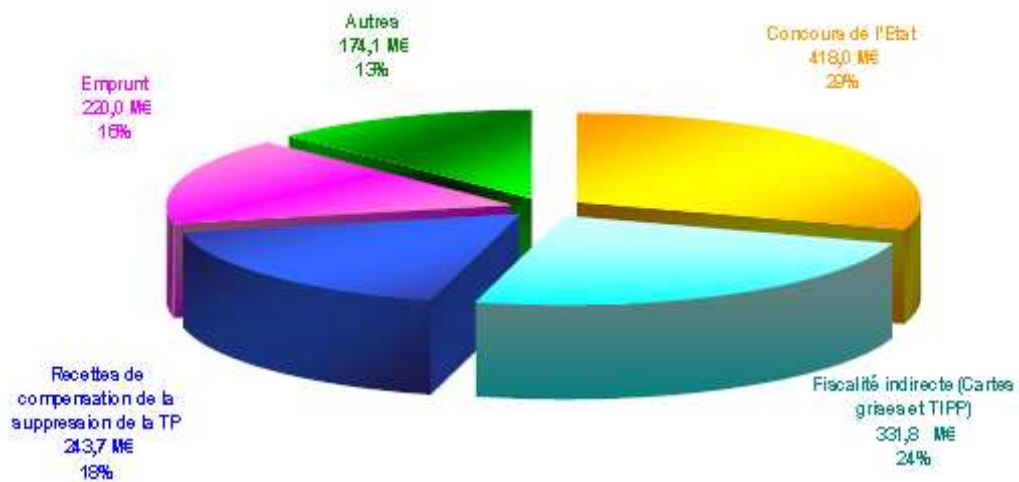
Exemplarité et responsabilité au sein même de la collectivité régionale

Le Conseil régional des Pays de la Loire s'engage à poursuivre une démarche d'exemplarité dans ses responsabilités de ressources humaines, de commande publique, de communication interne et externe, et plus généralement de mise en œuvre du service public régional.

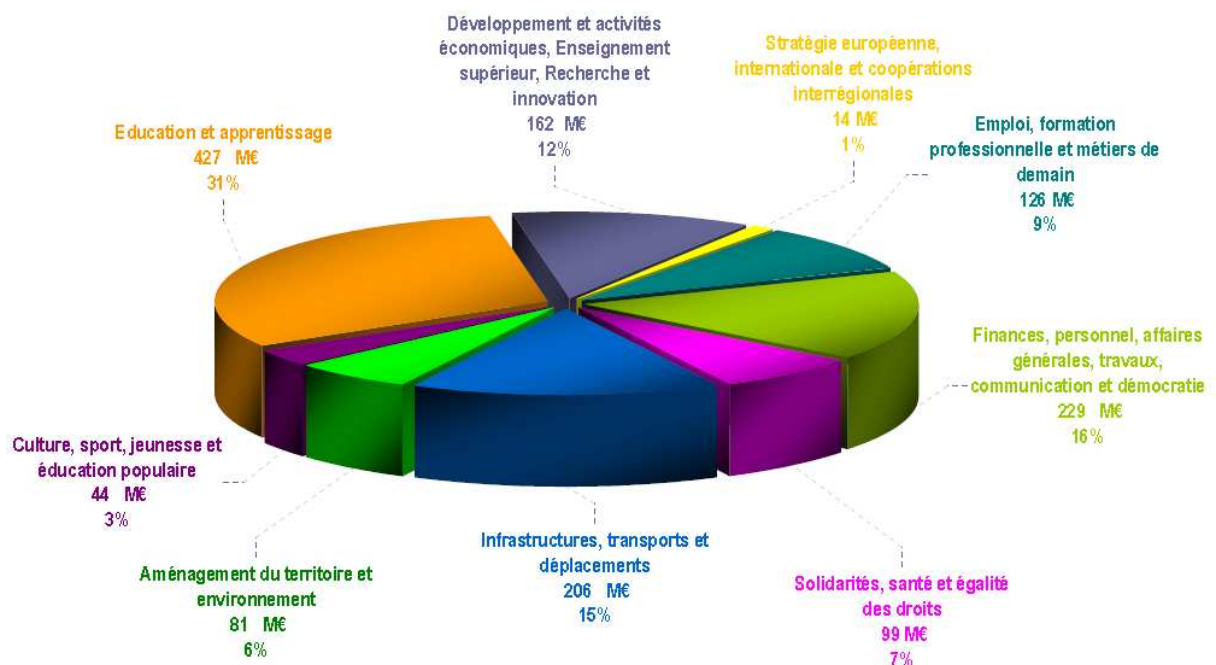
- Amplifier les engagements de la Collectivité en matière de **gestion des ressources humaines**
- **Développer une commande publique sociale et responsable** permettant de lutter contre les discriminations
- Proposer des **modes de communication et de démocratie interne** promouvant les valeurs de solidarité et de lutte contre les discriminations
- S'engager sur des conditions d'accueil permettant l'**égal accès de tous les usagers au service public régional**

Le Budget 2012 en bref

Les recettes



Les dépenses



Les recettes régionales en bref : 1387,6 M€

La Région met en œuvre les grands objectifs de sa stratégie financière : maîtrise des dépenses de fonctionnement, (+1,2 % en 2012 puis à un rythme annuel moyen de + 1,6 %, soit inférieur à l'inflation), confortant ainsi la priorité renforcée aux investissements (527 M€ en 2012, sur un total de 2,8 milliards sur la période 2011-2016).

Le financement pérenne de l'investissement régional est permis par l'attention portée au maintien de l'épargne brute et la maîtrise des dépenses de fonctionnement au travers d'une revisite des politiques publiques (près de 18 M€ d'économies), adossée à une baisse de 5% des charges de gestion courante, et la poursuite d'un dialogue de gestion avec les structures satellites.

	Montants 2012	%
Concours financiers de l'Etat	418 M€	30 %
Recettes de compensation issues de la réforme fiscale	243,7 M€	18 %
Fiscalité indirecte	331,8 M€	24 %
Autres recettes (associées aux politiques régionales)	174,1 M€	13 %
Emprunt	220 M€	16 %
Total	1387,6 M€	100 %

① Les concours financiers de l'Etat 418,0 M€

Le montant des concours financiers de l'Etat est en diminution par rapport aux 419,9 inscrits au BP 2011. Cette baisse résulte non seulement du gel des concours de l'Etat aux collectivités territoriales – alors qu'ils servent à financer les transferts de compétence (ex : formation professionnelle, investissement dans les lycées...) – mais également de la disparition progressive des allocations de compensation sur l'ancienne fiscalité directe (taxe foncière et professionnelle).

- Dotation Globale de Fonctionnement 263 M€ (en baisse par rapport à 2011)
- Dotation de décentralisation relative à la formation professionnelle et à l'apprentissage 104,35 M€
- Dotation générale de décentralisation 16,9 M€
- Dotation régionale d'équipement scolaire 23,12 M€
- Allocation compensatrice de fiscalité 10,6 M€ (en baisse de 7,8 % par rapport à 2011)

② Les recettes de compensation issues de la réforme de la fiscalité 243,7 M€

Les recettes de compensation attendues en 2012 s'établissent à 243,7 M€, un montant qui confirme leur faible dynamisme. Dans un contexte de ralentissement économique, les prévisions de recettes de Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et d'Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau – beaucoup plus dépendantes de la conjoncture économique que ne l'était la taxe professionnelle – devraient rapporter 212 M€ en 2012, soit le même produit qu'en 2011. Les dotations créées pour compenser la taxe professionnelle (31,4 M€) sont figées en 2012 et les années suivantes.

③ La fiscalité indirecte, dernier levier fiscal 331,8 M€

Concernant la **fiscalité indirecte** représentant 331,8 M€ attendus, la Région a décidé d'utiliser les derniers leviers dont elle disposait :

- légère hausse de la **taxe sur les cartes grises** (les véhicules propres restant exonérés) : 39 € par CV fiscal (adoption au 25 novembre 2011) pour un produit attendu de 113 M€
- **Le tarif de 0 € de taxe sur les permis de conduire est reconduit**
- **TIPP** : taxe intérieure sur les Produits pétroliers (218,8 M€ attendus), dont TIPP Grenelle (35 M€ destinés à des investissements de transports durable, ferroviaire ou fluvial) : 183,8 M€ correspondant aux compensations des transferts de compétences de l'Etat vers les régions dans le cadre de la Loi du 13 août 2004.

④ Autres recettes, liées aux politiques régionales 174,1 M€

Les recettes liées aux politiques régionales correspondent au financement de l'apprentissage (77,5 M€), au fonds structurels européens (32,3 M€), au fonds de concours (13,9 M€), à des remboursements d'avances (4,5 M€) ou encore à des recettes tarifaires et de gestion ou exceptionnelles (35,8 M€) etc.....

⑤ Un emprunt d'équilibre en baisse, gage d'un « cadre financier structuré et prudent » 220 M€

La forte maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager une **épargne brute solide qui s'élève à 270,5 M€ en 2012**. En progression de 1,3% par rapport au budget primitif 2011, l'épargne brute garantit un **autofinancement important de ses investissements**, avec un recours à l'emprunt contenu à 220 M€ (contre 252,5 M€ au BP 2011). Ainsi, **tout en poursuivant son effort d'investissement avec 527 M€ en 2012**, la Région préserve les grands équilibres financiers de la Région définis dans sa stratégie pluriannuelle 2011- 2016. Sa capacité de désendettement ne devrait pas dépasser fin 2012 **3,7 années**.

Budget 2012, c'est aussi...

Démultiplier l'effort pour soutenir l'économie et l'emploi

162,4 M€

En cohérence avec les priorités affichées dans le Schéma de l'économie et de l'emploi durable et dans le plan de lutte contre la crise et d'accompagnement des mutations, **100 M€ d'inscriptions nouvelles seront consacrées pour les mutations de l'économie**. Dans ce cadre, une **Charte régionale « Démocratie sociale »** sera signée avec les partenaires sociaux patronaux et salariés le 9 février 2012.

60 M€ d'AP (6 fois plus qu'en 2011) en faveur du **développement technologique et des PRI** dont **47 M€ pour le projet de plateforme Technocampus Océan** dans le cadre de l'IRT Jules Verne.

20 M€ d'AP (+12 %), **d'appui à l'innovation, aux filières et à l'énergie** au sein de la politique de développement industriel et innovation.

Pour faire preuve de réactivité et afin d'accélérer la mise en œuvre de l'ensemble des émergents et prometteurs, la Région a souhaité créer **un fonds d'émergence des PRI doté de 1 M€ en 2012**.

Parallèlement, la Région constitue une véritable **banque régionale d'investissement afin de porter cette initiative de soutien massif à l'économie du territoire**, banque articulant nouveaux moyens d'intervention propres et partenariats innovants avec les établissements financiers.

La Région intègre une nouvelle **augmentation de capital du fonds IDEE à hauteur de 1 M€** suite à la montée en puissance au cours de l'année 2011 qui a permis de porter sa capitalisation à 5 M€.

La Région confirme ses ambitions dans le soutien à la recherche avec notamment **« le centre Beautour »**, la poursuite des programmes de recherche régionaux : 50 M€ d'autorisations pluriannuelles.

Montée en puissance du **soutien à l'économie sociale et solidaire avec une progression de 50 %** des inscriptions : **Epargne Sociale Solidaire et Fonds territorial Pays de la Loire Solidaire** doté de 500 000 €.

Dans le domaine de **la pêche et de l'aquaculture**, **1,5 M€ seront consacrés à la création d'un fonds pêche**, visant à intervenir au capital des armements collectifs obéissant à une logique de pêche durable pour financer l'acquisition et la construction de nouveaux bateaux.

20,6 M€ pour le développement agricole et l'agriculture durable avec un axe important au **développement de l'agriculture biologique et des circuits de proximité**.

Dans le cadre de sa politique en faveur du **tourisme (11,7 M€)**, **les montants consacrés au tourisme social et associatif sont en hausse de 33 %**.

Stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales

13,5 M€

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie européenne et internationale, l'effort d'investissement est essentiellement tourné vers l'action régionale en faveur de l'internationalisation des entreprises qui permet de répondre aux enjeux économiques de demain, tandis que les autorisations d'engagement contribuent au renforcement des dispositifs d'aide à la mobilité des jeunes et solidarité internationale.

6,2 M€ pour les aides à l'internationalisation des entreprises, Prim'Export et VIE bénéficieront de **15 % supplémentaires**.

4,8 M€ pour l'aide à la mobilité internationale des étudiants.

En 2012, la Région adoptera une **« Stratégie Régionale Internationale »** qui affirmera les valeurs et principes d'actions ainsi que les grands enjeux à relever pour le territoire.

Au niveau européen, l'année 2012 sera marquée par la définition de nouvelles orientations politiques et de nouvelles perspectives de financement régional pour la période 2014-2020.

Emploi, formation professionnelle et métiers de demain

125,5 M€

La formation professionnelle continue affiche globalement une stabilité de ses moyens budgétaires.

Près de 26 M€ seront dédiés à l'offre de formation territorialisée, structurée et programmée à l'échelle des différents bassins dans une logique de proximité. Cette offre s'adresse plus particulièrement aux publics en situation de précarité, comme les jeunes sans qualification, les demandeurs d'emploi, ...



3,6 M€ pour « les nouveaux parcours de réussite » destinés aux jeunes rencontrant des difficultés dans leur insertion professionnelle. Cette nouvelle action sera mise en œuvre par le réseau des missions locales.

Le programme d'acquisition et de **développement des compétences clefs bénéficiera de 2,6 M€.**

4,5 M€ seront dédiés au soutien de projets professionnels motivés par la création ou la reprise d'entreprise, le souhait d'évoluer vers des postes de cadres supérieurs, et **700 000 € en faveur de la VAE.**

62,5 M€ pour la rémunération et la protection sociale des stagiaires.

2,5 M€ d'aide à l'investissement des organismes de formations en valorisant la performance énergétique et l'accessibilité des établissements.

Poursuite du **plan de continuité professionnelle** pour 10 000 salariés.

Nouveau dispositif « amélioration des conditions de travail » : une aide financière sera apportée aux entreprises s'engageant dans des démarches d'amélioration des conditions de travail. 10 à 15 projets pourront en bénéficier en 2012.

Solidarités, santé, et égalité des droits

99 M€

3,6 M€ pour le Pack autonomie des jeunes (Pack 15-30). A la rentrée 2012, **un pass santé viendra s'ajouter avec un volet santé sexuelle.**

745 000€, dont 100 000€ en investissement **seront alloués à la lutte contre les discriminations**, la promotion de l'égalité des droits entre hommes et femmes ainsi qu'à la préparation d'un Agenda 22 régional.

1,9 M€ pour le nouveau dispositif d'emplois de solidarités qui prend le relais du précédent plan tremplin vers l'emploi : 30 contrats sont prévus pour 2012

6,7 M€, dont 5 M€ en investissement, seront consacrés à la santé dans le cadre de la stratégie adoptée avec le Schéma Formation, Santé, Social et Territoires : développement d'une médecine de proximité, structuration du **gérontopôle** – maison de l'autonomie et longévité des Pays de la Loire (0,3 M€)

+ 2% d'autorisations pluriannuelles pour la formation des personnels de santé et d'action sociale

Plus de 27 M€ pour le soutien à la réhabilitation thermique du logement social, le **développement de l'offre de logement pour les jeunes et l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers** (dans le cadre d'une convention avec l'ANRU et le Fonds régional d'accompagnement du logement social –FRALS).

Infrastructures, transports et déplacements

206,5 M€

Axe central du projet régional de développement durable du territoire, la politique menée en matière de transports et déplacements (207 M€) contribue au renforcement des solidarités et de la cohésion territoriale. La Région réaffirme en 2012 son ambition de poursuivre la modernisation du transport ferroviaire et le désenclavement du territoire à l'échelle européenne tout en favorisant les modes de transports collectifs et durables.

45 M€ pour la modernisation du parc matériel roulant.

12,1 M€ d'autorisations de programme en faveur de la modernisation et la réalisation d'infrastructures de transport ferroviaire structurantes.

12M€ d'autorisations de programme pour l'intermodalité via un soutien accru pour la poursuite des travaux initiés de **Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM)**.

3,5 M€ seront destinés à l'accompagnement de projets de transports collectifs en sites propres développés par les agglomérations du territoire.

5M€ pour les aménagements prévus par le Grand Port Maritime pour l'implantation d'Alstom qui va implanter un site dédié à la production des composants et à l'assemblage d'éoliennes offshore à Saint-Nazaire.

125,8 M€ pour le fonctionnement du réseau et l'augmentation des dessertes ferroviaires.

Concernant les mesures tarifaires, en plus de celles déjà existantes (carte TIVA, ActiCarte,...), la région lance **un tarif « 1€ domicile-travail »**. Sur l'ensemble du réseau régional, cette mesure devrait bénéficier à plus de 40 % des abonnés de travail.

Aménagement du territoire et environnement

80,9 M€

Dans l'objectif d'accompagner les territoires dans leurs mutations pour garantir un développement harmonieux et équilibré, la Région consacrera 73,7 M€ d'autorisations pluriannuelles dont 67,1 M€ d'investissement et 6,6 M€ en fonctionnement.



8,2 M€ en faveur de la biodiversité, dans le prolongement du plan d'actions 2010-2012. Ces 8 M€ sont comptés 2 fois si je ne me trompe pas : dans le cadre des 50 M€ pour la recherche compte le centre de Beaufort).

5,2 M€ pour la politique de l'eau et de lutte contre les algues vertes.

Lancement du plan Loire 2020 avec une démarche de concertation au 1^{er} semestre sur le projet d'actions concertées en faveur de la Loire et de l'estuaire.

Toujours la poursuite de l'engagement politique volontariste de **maîtrise de l'énergie « objectif 3x30 »** (augmenter de 30 % la part des énergies renouvelables, consommer 30 % d'énergie en moins, réduire de 30 % l'émission de gaz à effet de serre).

44 M€ d'autorisations pluriannuelles seront dédiées à la mise en œuvre de la nouvelle politique contractuelle territoriale, **via les nouveaux contrats régionaux.**

Education et apprentissage

427 M€

Des inscriptions pluriannuelles en hausse de 5 % par rapport à 2011 en matière d'éducation et d'apprentissage.

95 M€ d'AP pour le plan d'investissement immobilier des lycées publics 2011-2016 et près de 10 M€ pour les équipements des lycées.

1M€ pour la démarche de restauration durable.

Lancement de la mesure « **Ordi pass** » pour conforter les ambitions régionales au service de l'autonomie et de la qualité de l'accès des lycéens au savoir. Et un dispositif d'aide aux lycéens professionnels.

4 M€ seront consacrés aux actions éducatives dont 1 M€ **pour le nouveau dispositif des Séjours en Europe.**

32,6 M€ pour le fonctionnement des établissements privés sous contrat.

Dans le domaine de l'apprentissage, 14 M€ en investissement permettront notamment des projets tels que les Chambre des métiers au Mans et à la Roche-sur-Yon, l'AFPI et le lycée de la Joliverie dans l'agglomération nantaise, CTP49 ou encore MFR85. Ou encore pour le financement d'équipements, l'informatisation des centres (près de 550 000 € en 2012) et la mise en œuvre de l'opération « **Ordi pass** » **pour les apprentis.**

Le financement du fonctionnement du dispositif des centres de formation des apprentis sera doté de 88,8 M€ d'autorisations d'engagement.

37,2 M€ pour le financement des aides aux 18 000 employeurs apprentis des Pays de la Loire qui bénéficient, outre la prime légale, d'une majoration régionale à cet effet.

42^{èmes} édition des Olympiades des métiers : finales nationales à Clermont Ferrand en novembre 2012 et concours international à Leipzig en Allemagne en juillet 2013 (700 000 €).

Culture, Sport, Jeunesse et Education populaire

44 M€

La Région poursuivra son effort en matière de développement culturel avec 19,5 M€ (+ 4,6 %) et un soutien confirmé aux arts de la scène ainsi qu'à la production cinématographique.

La Région renforcera ses dispositifs autour du livre et de la lecture (+ 6 %) permettant notamment la montée en puissance du Centre de ressources du livre ainsi que la poursuite de la mise en œuvre du projet autour de la **Maison Julien Gracq**, dispositif d'aide **au 1^{er} abonnement culturel, charte culture et solidarité.** Par ailleurs, de nouveaux crédits sont mobilisés pour **soutenir les radios locales.**

Les actions de soutien à **la vie culturelle de proximité : équipement numérique des salles de cinéma**, les lieux de travail pour les artistes, les jumelages entre établissements d'enseignement et lieux culturels, soutien aux cafés-cultures, réorientation de l'opération voisinages.

12 M€ d'autorisations d'engagement pour rendre la culture accessible à tous, favoriser une diversité de la création et œuvrer pour l'aménagement culturel du territoire notamment par l'accompagnement de formation et des emplois culturels. 2012 sera marquée par l'accueil en Région du **Festival du chaînon manquant.**

9,4 M€ pour le sport de haut niveau et le sport pour tous avec un volet sport handicap.

Enfin, la politique en matière de jeunesse et d'éducation populaire se traduira par la déclinaison du schéma régional des jeunes, à travers la poursuite d'actions : conventions pluriannuelles d'objectifs avec les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire...

Par ailleurs, la nouvelle dynamique enclenchée autour du Conseil régional des jeunes en 2011 sera poursuivie

